



Avec vous et pour vous, Noisiel avance

# LETTRE DU MAIRE

décembre 2020

## LE LUZARD CHANGE

Chères Noisiéliennes, Chers Noisiéliens,

Initié il y a plusieurs années, le projet de requalification du quartier du Luzard s'est développé par phases successives afin que ce quartier, cœur de la ville nouvelle, bénéficie d'un **PROJET D'URBANISME GLOBAL VISANT À AFFIRMER SON POSITIONNEMENT DANS L'AGGLOMÉRATION COMME L'UN DES CENTRES DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL.**

Ce projet a été pensé avec une ambition forte pour les habitants, usagers et commerçants de notre commune. **IL A ÉTÉ MENÉ EN INTÉGRANT DE NOMBREUX DISPOSITIFS DE CONCERTATION.** En effet, des groupes de travail, des réunions publiques, des comités consultatifs, des réunions sur le terrain avec les commerçants, une consultation des représentants du marché et même un sondage en ligne de la population, ont rythmé la construction de ce projet collectif.

Il est effectivement important pour la municipalité de mener cet aménagement d'ampleur en intégrant l'ensemble des acteurs de la ville car **VOUS ÊTES LE LUZARD.**

Vous qui y résidez ;

Vous, dont les enfants fréquentent les différents lieux d'enseignement qu'ils soient scolaires, artistiques culturels ou sportifs ;

Vous, usagers du RER, clients des commerces et du marché ;

Vous, professionnels de santé et commerçants ;

Vous, membres d'associations ou usagers des différents services publics présents dans ce quartier.

Ce projet est donc le vôtre !

Cette lettre me donne ainsi l'opportunité de vous remercier d'accompagner cette mutation qui modifie temporairement les usages.


**CETTE TRANSFORMATION SERA À LA HAUTEUR DES ENJEUX DÉFENDUS PAR LA MUNICIPALITÉ.**

Ces enjeux sont simples : ils visent à tendre vers **PLUS DE MIXITÉ SOCIALE**, grâce à la construction de nouvelles résidences qui attireront de nouvelles familles. Nous souhaitons également **PERMETTRE À CHACUN D'ÉVOLUER DANS UN CADRE DE VIE APAISÉ** en matière d'accessibilité, de cheminements piétons et de circulation. Le nouveau revêtement de la voirie contribuera de surcroît à l'embellissement de ce quartier.

Vous êtes déjà témoin de ces évolutions, notamment depuis la reconfiguration du pôle gare ou encore le déploiement de la vidéo-protection. La rénovation du Cosom et son exploitation permet au plus grand nombre de disposer d'une infrastructure sportive de qualité. Plus récemment, l'ouverture d'un pôle culturel a traduit le souhait de la municipalité d'offrir une offre culturelle riche et accessible au plus grand nombre.

Vous l'aurez compris, **PLUS QU'UN AMÉNAGEMENT URBAIN, IL S'AGIT DE TIRER CE QUARTIER VERS LE HAUT.**

Sincèrement vôtre

  
Mathieu Viskovic

# COURS DES ROCHES

## LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX SE TERMINE

Commencés pendant l'été 2020, les travaux de requalification du cours des Roches vont entrer dans une nouvelle phase cet hiver.

La première partie de l'opération, consistant à réaménager le trottoir situé côté pair (côté Pôle culturel) entre la place Gaston-Defferre et l'entrée véhicules du parking souterrain du Cosom, est sur le point de se terminer. Sur cette zone, l'opération consiste à reprendre tout le revêtement du trottoir en béton désactivé, mais aussi les places de stationnement linéaires. Les dimensions conséquentes du trottoir sont conservées afin de faciliter les déplacements des piétons et de permettre la réinstallation du marché sur le site.

**Comme annoncé, un nouvel alignement d'arbres a été planté mi-novembre.** Les arbres qui étaient présents sur le cours des Roches ne pouvaient pas être conservés. Certains avaient été plantés trop près des façades des immeubles, ce qui pouvait entraîner des dommages sur les bâtiments et nuisait à la bonne luminosité au niveau des fenêtres. De plus, ces arbres avaient été installés dans des fosses inadaptées ne leur permettant pas de développer leurs racines, qui venaient donc déformer le revêtement des trottoirs ; cela les rendait dangereux pour les personnes à mobilité réduite.

Les nouveaux arbres ont été installés sur un alignement suffisamment éloignés des façades et dans des fosses adaptées à leur développement futur, ayant une contenance de 9 m<sup>3</sup> de terre végétale. **Deux essences différentes, plantées alternativement, ont été sélectionnées en lien avec le service espaces verts de l'Agglomération, afin de proposer une diversité paysagère et limiter les risques de propagation d'éventuelles maladies entre les sujets.** Les *Prunus sargentii* «Charles Sargent» offriront une belle floraison rose au printemps et les *Pyrus calleryana* «Chanticleer» déploieront de douces fleurs blanches à la même saison. Ces deux variétés ont également comme intérêt de se parer de belles couleurs à l'automne. Elles sont adaptées au milieu urbain, avec une taille adulte raisonnable (4 à 5 m de haut) et un besoin en eau limité.



Projection du cours des Roches à la fin des travaux.



Les nouveaux arbres ont été plantés mi-novembre.



*Prunus sargentii* ou Cerisier du Japon.



*Pyrus calleryana* ou Poirier de Chine.

## LE RÉAMÉNAGEMENT SE POURSUIT EN 2021

Début 2021 la phase du trottoir pair (entre la place Gaston-Defferre et l'allée Michel-Foucault) devrait être entièrement terminée, permettant le retour des étals du marché mi-février à leur emplacement précédent. Les travaux de réaménagement du trottoir impair pourront alors commencer. De ce côté, il est prévu que l'espace piéton soit élargi pour faciliter les déplacements et notamment l'accès aux commerces situés sous les arcades. Un revêtement en béton désactivé sera également posé au sol, dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé au niveau du pôle gare.



Place de l'Horloge rénovée

Viendront ensuite les travaux de réaménagement de la place de l'Horloge. Cet espace sera entièrement rénové, avec notamment la suppression des marches côté commerces permettant de rendre la circulation piétonne plus fluide. Des places de stationnement «en bataille» seront créées sur une partie de la place tout en préservant une large surface dédiée aux piétons. La nouvelle horloge choisie par les habitants (voir encadré) sera posée à la fin des travaux et des arbres de type conifère seront implantés dans des carrés végétalisés. La municipalité a choisi une espèce d'arbres ayant à terme un feuillage en hauteur, permettant de laisser visuellement la place bien dégagée, créant ainsi une sensation d'espace.

### LES NOIISIÉLIENS ONT CHOISI LA NOUVELLE HORLOGE DU LUZARD

La municipalité a proposé aux habitants de voter, sur le site internet de la Ville, pour leur modèle d'horloge préféré. Trois propositions étaient soumises au vote courant octobre et c'est le modèle n°1, avec les trois mâts et une projection nocturne au sol, qui a été plébiscité à 69 %. 290 personnes ont pris part à cette consultation inédite.



La dernière phase de l'opération consistera à reprendre la voirie, avec la création d'un plateau surélevé au niveau de la place de l'Horloge. Afin de limiter la vitesse des véhicules et le stationnement en double file, la nouvelle voie sera moins large que précédemment mais conservera une file dans chaque sens.

### PENDANT LES TRAVAUX LE QUARTIER RESTE ACCESSIBLE

Le chantier mobile se déplace progressivement le long du cours des Roches, afin de réaliser les aménagements tronçon par tronçon, par demi-chaussée. Ce phasage permet de limiter au maximum l'impact des travaux sur la vie du quartier. La circulation automobile est maintenue dans les deux sens, avec un alternat mis en place au niveau de la section en cours de réfection. Le stationnement dans la rue peut être perturbé temporairement au gré de l'avancement du chantier. Les cheminements piétons sont toujours préservés, ainsi que l'accès aux résidences, aux commerces et aux équipements publics du secteur.



# UNE VRAIE AMBITION POUR LE LUZARD



Le réaménagement du cours des Roches, offrant à terme une rue entièrement modernisée et embellie, s'intègre dans le projet global de redynamisation du quartier.

Porté par la municipalité depuis plusieurs années, ce vaste programme consiste à offrir un nouveau visage au quartier à travers diverses opérations urbaines. La requalification du pôle gare, la rénovation du Cosom, puis le déploiement de la vidéo protection ont été les premières grandes étapes. En outre, de nouveaux programmes immobiliers sont programmés au sud de la place Gaston-Defferre, permettant d'assurer un renouvellement urbain maîtrisé. **Dans les années à venir, la requalification du reste du cours des Roches, de la place Gaston-Defferre, la construction d'une nouvelle halle de marché et la rationalisation du stationnement viendront compléter le projet.**



## LES NOUVELLES RÉSIDENCES EN COURS DE CONSTRUCTION

Le secteur situé au sud de la place Gaston-Defferre connaît une importante transformation. Trois nouvelles résidences seront livrées le long du cours des Roches. Les deux premières vont remplacer les immeubles qui étaient occupés par les bureaux de la banque Casden. Les anciens bâtiments ont déjà été démolis et les travaux de construction des nouveaux immeubles sont en cours. La troisième résidence sera édifiée à la place de la halle du marché. Elle viendra structurer la place Gaston-Defferre en proposant notamment de nouveaux locaux commerciaux dans lesquels la municipalité souhaiterait permettre l'installation de médecins.



Les immeubles de la Casden démolis en 2019 et 2020 seront remplacés par des résidences en cours de construction.

## UNE NOUVELLE HALLE POUR LE MARCHÉ

La halle du marché, inutilisable en raison de sa vétusté, sera démolie en 2021 avec l'ensemble des locaux attenants. Ce bâtiment ne répondait plus aux normes actuelles, ne permettant pas d'assurer la sécurité de ses usagers. Lors du renouvellement de la délégation de service public avec le concessionnaire qui gère le marché, la Ville a stipulé dans le contrat que le nouveau concessionnaire devait s'engager à construire une nouvelle halle à ses frais. La société Géraud, qui a repris la délégation début 2020, va donc proposer un projet de halle pouvant s'insérer à l'ouest de la place Gaston-Defferre, et ouverte directement sur celle-ci. La municipalité va suivre cette opération avec attention pour que l'ensemble puisse s'intégrer harmonieusement avec la résidence qui sera construite à proximité.